

Réf: Dossier 262947

Avis de constitution

SOCIETE « CHRONOTRANS »

Siège ABIDJAN précisément dans la commune de
Cocody Angré nouveau chu non loin du nouveau chu lot
2114 COCODY BESSIKOI ilot 207. 06 BP 6312 ABIDJAN
06., Lot 2114, Ilot 207

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 26 Oct 2023, et enregistrés au CEPICI le 31 Oct 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « CHRONOTRANS »

Objet : TRANSPORT DE MARCHANDISES; DISTRIBUTION DE MARCHANDISES DIVERSES; TRANSPORT VTC; LOCATION; LOCATION DE VEHICULE; COMMERCE GENERAL; IMPORT-EXPORT; PRESTAION DE SERVICE; DIVERS; Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Cinquante Mille (50,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN précisément dans la commune de
Cocody Angré nouveau chu non loin du nouveau chu lot
2114 COCODY BESSIKOI ilot 207. 06 BP 6312 ABIDJAN 06.,

Lot 2114, Ilot 207

Dirigeant(s) M GBALIGBA DIDIER SERGE AXEL (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-12108 du 07/11/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°79025/GTCA/RC/2023 du 07/11/2023

